



NON à la réouverture des structures d'enseignement artistique le 11 mai, OUI à une réouverture générale en septembre

Quelle que soit la couleur du département,

Quelle que soit la progressivité,

Quelles que soient les protections sanitaires engagées,

Parce qu'un établissement d'enseignement artistique brasse un large public à l'échelle d'un territoire, et de tous âges,

Parce que l'espace du transport public doit être réservé aux déplacements relevant de la stricte nécessité,

Parce que les pratiques artistiques monopolisent le contact, le tactile, le sensoriel, le geste notamment manuel,

Parce que beaucoup de pratiques musicales mobilisent les parties ORL de l'organisme humain, et génèrent des projections de micro-gouttelettes incontrôlables,

Parce que le corps du danseur bouge, transpire, sue, et génère des mouvements incompatibles avec la sécurité sanitaire,

Parce que les interventions en milieu scolaire sont des pratiques collectives, vocales, corporelles et brassent un grand nombre d'enfants,

Parce que la contrainte sanitaire est telle que la pédagogie est reléguée à un détail éventuel à prendre en compte,

Parce que choisir entre l'activité artistique et le risque sanitaire est un choix inadmissible,

Parce que les enseignants ont inventé et mis en place le télétravail depuis le 16 mars, qu'il permet une continuité pédagogique, et qu'il peut donc se prolonger jusqu'au 4 juillet en vertu d'un principe de précaution élémentaire,

Parce que la plupart des examens ont été annulés tout comme les manifestations publiques et que l'activité en mai-juin se limitera aux réinscriptions et inscriptions,

Parce qu'en quatre mois, la recherche médicale et la connaissance de la propagation du virus auront fait des progrès sensibles et que nos conditions de travail pourraient en être nettement améliorées,

Parce qu'il vaut mieux prendre deux fois plus de temps à préparer une rentrée de septembre qui s'annonce compliquée,

Parce que le dialogue social nécessaire à une telle reprise du travail en sécurité doit s'instaurer partout et à tous les niveaux: les personnels et leurs représentants, CHSCT, conseil d'établissement, plan de continuité d'activité, parents d'élèves, inspection académique, structures culturelles attenantes.

Paris, le 4 mai 2020

Notre site : <https://www.snam-cgt.org/>

Lire ce communiqué en ligne : <https://www.snam-cgt.org/non-a-la-reouverture-des-structures-denseignement-artistique-le-11-mai-oui-a-une-reouverture-generale-en-septembre/>

Nous contacter : contact@snam-cgt.org